

---

PIERRE ASTIÉ  
DOMINIQUE BREILLAT  
CÉLINE LAGEOT \*

## REPÈRES ÉTRANGERS

(1<sup>er</sup> JANVIER – 31 MARS 2011)

131

### AFGHANISTAN

26 janvier et 27 février 2011. **Vie politique.** La session inaugurale du Parlement qui devait se tenir le 20 janvier à Kaboul est reportée au 22 février car le président Karzaï exige que les députés reconnaissent un tribunal spécial créé fin décembre sur le contentieux des élections législatives. Furieux du report, les élus ont obtenu que le Parlement se réunisse le 26 janvier. Mais près de 200 candidats battus aux élections et contestant les résultats refusent de quitter le palais présidentiel pour protester contre la décision de réunir le Parlement.

### ALGÉRIE

Janvier-mars 2011. **Situation politique et sociale.** La hausse des prix entraîne des manifestations le 5 janvier à Oran, Tipaza et Alger, et le 6 janvier à Alger et Boumerdes. Les troubles redémarrent

le 7 janvier. Un jeune de 18 ans, Lebza Azzedine, est tué à M'Sila le 7 janvier. C'est le premier mort des émeutes. Il y a une vague d'immolations par le feu : 5 en un mois et demi.

Le 3 février, le président Bouteflika annonce la prochaine levée de l'état d'urgence, en place depuis février 1992. C'est chose faite lors d'un conseil des ministres le 22 février. Le Parlement entérine le 13 mars.

Le gouvernement refuse d'autoriser de nouveaux partis politiques.

Même si l'état d'urgence est levé, les manifestations restent interdites.

Le 5 mars le rendez-vous des manifestants en trois endroits échoue à nouveau.

Après les 15 élus du Front national algérien, les 19 députés du Rassemblement pour la culture et la démocratie suspendent leurs activités au Parlement en signe de protestation, le 9 mars.

Le 18 mars, le président Bouteflika promet des réformes « globales », y compris « politiques ».

---

\* UMR 6224 CECOJI, université de Poitiers.

Le 23 mars, de violentes émeutes ont lieu dans la cité Climat de France en raison de la démolition de baraques illégales faisant 22 blessés dont 21 policiers.

5 janvier 2011. **Corruption.** La commission de prévention et de lutte contre la corruption présidée par Ibrahim Bouze-boudjene et composée de 7 membres, créée par décret en novembre 2010, commence ses travaux le 5 janvier. Plusieurs scandales dont celui de la Sonatrach ont éclaté.

## ALLEMAGNE

132 Janvier-mars 2011. **Islam.** Le 29 mars, le gouvernement organise la troisième conférence sur l'islam. La première avait eu lieu en 2006. Hans-Peter Friedrich, ministre de l'Intérieur, CSU, avait déclaré le 3 mars que « l'islam ne fait pas partie de l'Allemagne », alors qu'en 2006 son prédécesseur Wolfgang Schäuble avait indiqué que l'islam faisait partie de l'Allemagne et avait insisté sur l'intégration. Avant l'ouverture de la conférence, le ministre de l'Intérieur essaie de déminer le terrain, en reprenant ses propos et en ajoutant que l'Allemagne est un pays marqué par « l'Occident chrétien » et que les 4 millions de musulmans qui y habitent, en font partie. Le malaise perdure. Pourtant sa collègue, ministre de l'Éducation et de la Recherche, Annette Schavan, prononce un vif plaidoyer en faveur de l'intégration.

2 février 2011. **Parité.** La chancelière Angela Merkel se déclare opposée aux quotas de femmes dans les directions des entreprises fixés par la loi.

Sur les 30 premières entreprises allemandes cotées en Bourse, trois ont une femme dans leur comité de direction. Ursula Von der Leyen, ministre du Travail et des Affaires sociales, souhaitait un quota de 30 %. Les libéraux et

la CSU s'y étant opposés, Angela Merkel renonce à cette disposition.

Février-mars 2011. **Bundestag.** En conséquence des élections dans les Länder, l'opposition a désormais la majorité au Bundesrat avec 71 voix contre 67. La CDU-CSU contrôle avec le FDP la Bavière, la Hesse, la Basse-Saxe, la Saxe, le Schleswig-Holstein, avec le SPD en grande coalition la Saxe-Anhalt et la Thuringe, avec le FDP et les Verts, la Sarre. Le SPD contrôle seul Hambourg, la Rhénanie-Palatinat, avec les Verts Brême, la Rhénanie du Nord-Westphalie, avec la CDU le Mecklembourg-Poméranie occidentale, avec Die Linke Berlin, le Brandebourg. Enfin, et c'est la nouveauté, les Verts contrôlent avec le SPD le Bade-Wurtemberg.

1<sup>er</sup> mars 2011. **Ministre. Plagiat.** On ne devient pas impunément docteur en Allemagne. Accusé par deux professeurs de droit de plagiat dans sa thèse soutenue à l'université de Bayreuth en 2007, le baron Karl Von und Zu Guttenberg, ministre de la Défense très *people* doit démissionner le 1<sup>er</sup> mars. Le lendemain, le ministre de l'Intérieur, Thomas de Maizière lui succède, Hans-Peter Friedrich, président du groupe parlementaire CSU, devient ministre de l'Intérieur. Ils entrent en fonction le 3 mars.

On ne peut qu'envier un pays qui respecte le plus haut grade universitaire !

14 mars 2011. **Énergie nucléaire.** Conséquence du séisme de Fukushima et crainte des prochaines élections régionales, Angela Merkel, qui avait fait adopter une loi prévoyant l'allongement de douze ans de la durée de vie de 17 centrales nucléaires, empêchant ainsi la sortie du nucléaire en 2020 décidée par le gouvernement Schröder, annonce le gel du sursis accordé. Deux centrales qui, selon le plan Schröder, devaient fermer en 2011 (Biblis A en activité depuis 1974

et Neckarwestheim en activité depuis 1976) fermeront bien cette année.

#### ARABIE SAOUDITE

11 février 2011. **Parti politique.** Neuf Saoudiens annoncent la création du premier parti de ce pays, le Parti de la Nation islamique, afin de poursuivre le mouvement des réformes.

Février-mars 2011. **Situation politique et sociale.** Après trois mois d'absence pour traitement médical au Maroc, le roi Abdallah, qui poursuit une rééducation, revient le 23 février et prend une série de mesures sociales bénéficiant aux fonctionnaires, aux étudiants et aux emprunteurs pour enrayer le mécontentement. Cependant les manifestations et le mouvement pour les réformes continuent.

Le 15 mars, le roi Abdallah s'adresse à la télévision à ses sujets et ordonne la construction de 500 000 logements et la création de 60 000 postes au sein des forces de l'ordre. Un relèvement du salaire minimum à 800 dollars est annoncé ainsi qu'une aide mensuelle aux chômeurs. Mais le roi promet aussi des fonds supplémentaires pour la police religieuse, la Moutawaa.

Le 18 mars, le roi Abdallah s'adresse à nouveau au peuple saoudien et annonce, en même temps qu'une augmentation des effectifs de sécurité, des mesures sociales, une aide mensuelle sera versée aux chômeurs et des efforts seront faits pour la santé. En outre, sera créé un comité de lutte contre la corruption directement sous l'autorité du roi.

#### ARGENTINE

28 février, 15 et 31 mars 2011. **Dictature.** Le procès pour vols de bébés de prisonnières enceintes exécutées après leur accouchement, l'un des épisodes les

plus sordides de la dictature argentine, s'ouvre à Buenos Aires. Huit militaires, dont les chefs de la junte, Jorge Videla, 86 ans, au pouvoir du 24 mars 1976 au 29 mars 1981, et Raynaldo Bignone, 83 ans, au pouvoir du 1<sup>er</sup> juillet 1982 au 10 décembre 1983, comparaissent.

Le 31 mars, le général à la retraite Eduardo Cabanillas est condamné à la réclusion à la perpétuité pour avoir dirigé un centre de tortures en 1976 dans le cadre d'un accord entre dictatures latino-américaines.

#### AUSTRALIE

Février 2011. **Aborigènes.** Le premier parti aborigène, le First Nations Political Party, est créé par Maurie Japarta Ryan, 62 ans, petit-fils de Vincent Lignari, leader d'une révolte menée à Wave Hill Station il y a quarante-quatre ans. Le parti est enregistré par la Commission électorale australienne le 6 janvier.

#### AUTRICHE

9 mars 2011. **Laïcité. Cour constitutionnelle.** Le 16 mars, la Cour constitutionnelle autrichienne juge que la présence d'une croix au mur d'une classe n'est pas contraire à la Constitution. Elle considère que cela ne « signifie pas une préférence de l'État pour une religion ou une conviction religieuse particulière ». Les juges estiment que la loi fixant les relations entre l'Église et l'État vise à favoriser la tolérance envers toutes les religions.

#### BAHREÏN

Février-mars 2011. **Situation politique.** Contagion des révoltes arabes ? Des internautes ayant appelé à une manifestation visant à la réforme du régime

politique, la police disperse le rassemblement le 14 février. Les manifestations se poursuivent le lendemain et la répression fait 2 morts. Le roi déplore ces morts et annonce la création d'une commission d'enquête. Après les obsèques d'un des jeunes chiites tués, la place de la Perle est toujours occupée le 16 février.

Suite au retrait de l'armée et de la police, les syndicats lèvent leur mot d'ordre de grève, mais la place de la Perle reste occupée.

Le pouvoir semble s'orienter vers des concessions. L'opposition demande une monarchie constitutionnelle et certains 134 l'éviction de la dynastie sunnite des Al-Khalifa. Le roi se rend en Arabie Saoudite le 23 février pour s'entretenir avec le roi Abdallah d'Arabie Saoudite. En geste d'apaisement, 23 opposants sont graciés et libérés. Le 24 février, le pouvoir annonce accepter de tenir un « dialogue national », incluant « des personnalités de tous les milieux ». Cependant les manifestants restent pour demander des réformes. Le mouvement Haq issu d'une scission à la fois confessionnelle et plus radicale du Wifaq, principale organisation chiite est très impliqué dans le mouvement.

Le 26 février, le groupe chiite au Parlement démissionne en bloc jugeant insuffisant le remaniement ministériel et demandant une monarchie constitutionnelle. La démission de 11 députés critiques est acceptée par le Parlement le 29 mars.

Le 13 mars, le prince héritier Salman Ben Hamid Al-Khalifa accepte que le dialogue avec l'opposition porte sur « un Parlement aux pleins pouvoirs » et sur « un gouvernement qui représente la volonté du peuple ».

L'Arabie Saoudite intervient dans le conflit. Le 10 mars, elle crée un fonds de développement de 20 milliards de dollars

pour aider Bahreïn et Oman et enfin elle intervient directement en envoyant plus d'un millier de soldats le 14 mars. Il y a également 500 policiers émiratis. Le 15 mars, des milliers de manifestants protestent devant l'ambassade saoudienne à Manama malgré la proclamation le même jour de l'état d'urgence pour trois mois. Le 16 mars, les forces saoudiennes reprennent le contrôle de Manama et notamment de la place de la Perle, l'opération faisant au moins 3 morts. Au moins 6 membres de l'aile la plus radicale de l'opposition sont arrêtés.

Le Koweït se joint à l'action en envoyant une force maritime le 21 mars.

Le 18 mars, le monument symbolisant la place de la Perle est détruit par les autorités car devenu trop symbolique.

Bahreïn est gouverné par une dynastie sunnite et compte 235 000 travailleurs étrangers sur 738 000 habitants, en majorité chiites.

## BELGIQUE

Janvier-mars 2011. **Crise gouvernementale.** Le 29 mars, la Belgique bat le record peu enviable de durée d'un pays sans gouvernement, jusqu'alors détenu par l'Irak, avec 289 jours.

Le 3 janvier 2011, les sept principaux partis belges reçoivent du médiateur Johan Van de Lanotte, socialiste, une proposition de compromis. Il leur donne jusqu'au 5 pour dire si cela peut permettre une reprise du dialogue. Il propose une gestion plus autonome de l'impôt sur le revenu, une régionalisation de la politique de l'emploi et des allocations familiales, une communautarisation de la justice.

Le 5 janvier, les indépendantistes de la NV rejettent le projet de compromis. Le lendemain, Johan Van de Lanotte démissionne.

Le 11 janvier, le roi refuse la démission du conciliateur Johan Van de Lanotte, et prolonge sa mission lui demandant de revoir son texte.

Le 26 janvier, Johan Van de Lanotte, constatant son échec, démissionne. Le 21 février le roi fait une autre tentative de conciliateur avec Didier Reyners, ministre des Finances, libéral francophone. Il rend son rapport le 1<sup>er</sup> mars.

Le 2 mars, le roi confie à Wouter Beke, 36 ans, sénateur, président du parti démocrate-chrétien et Flamand, une mission pour « préparer un accord sur la réforme de l'État ».

## BÉNIN

2 mars 2011. **Cour constitutionnelle.** Présidente de la Cour constitutionnelle du Bénin de 1998 à 2008, Conceptia Liliane Denis Ouinsou décède le 2 mars 2011 à 69 ans à Porto Novo. D'origine haïtienne, agrégée de droit, elle était réputée pour son caractère incorruptible. Elle a permis à la Cour constitutionnelle béninoise d'acquiescer un très grand prestige parmi les juridictions constitutionnelles, originalité du Bénin en Afrique.

13 mars 2011. **Élection présidentielle.** L'élection prévue le 27 février a été reportée au 6 puis au 13 mars afin que la liste électorale permanente informatisée soit enfin prête. 9 candidats ont été écartés par la Cour constitutionnelle contre 3 en 2006. Les motifs peuvent apparaître parfois ambigus, les candidats devant jouir d'un « état complet de bien-être physique et mental ». Il reste 14 candidats dont le président sortant Thomas Yayi Boni, 59 ans, en fonction depuis le 6 avril 2006, éclaboussé par des scandales de corruption, qui l'emporte avec 53,1 %

contre 35,6 % à Adrien Houngbédji, 69 ans.

L'opposition dénonce des fraudes.

La Cour constitutionnelle confirme le 30 mars la victoire du président Boni Yayi

## BIRMANIE (MYANMAR)

31 janvier 2011. **Parlement. Président.** La session inaugurale du Parlement a lieu. Il ne s'était pas réuni depuis vingt ans. Le Parlement élit le 4 février le Premier ministre Thein Sein, 66 ans, à la présidence par 408 voix sur 659 contre 171 à Tin Aung Myint Oo et 75 à Sai Mauk Kham qui deviennent respectivement premier et second vice-président. C'est donc un président civil dont se dote la Birmanie. Mais il s'agit en réalité d'un officier qui a quitté l'armée pour diriger le Parti de la solidarité et du développement de l'Union et se présenter aux élections. C'est un fidèle du généralissime.

Le 30 mars la junte militaire dirigée par le généralissime Than Shwe, 78 ans, depuis le 23 avril 1992, est dissoute, ses pouvoirs étant transférés au nouveau président Thein Sein.

## BOSNIE-ET-HERZÉGOVINE

4 janvier 2011. **Gouvernement de la Republika Srpska.** La chambre haute de la Republika Srpska rejette le nouveau gouvernement dirigé par Aleksandar Dzombic, 43 ans. Mais, le 31 janvier, la Cour constitutionnelle déclare que cela ne constitue pas une interdiction de gouverner. Aleksandar Dzombic prend alors ses fonctions le 3 février, succédant à Anton Kasipovic, 55 ans, qui assurait l'intérim suite à l'élection de Milorad Dodik comme président de la République, le 15 novembre 2010.

Aleksandar Dzombic est un proche de Milorad Dodik.

25 février 2011. **Gouvernement central.** James Steinberg, secrétaire d'État adjoint américain, rencontre le 25 février les membres de la présidence tripartite bosniaque. Près de cinq mois après les élections du 3 octobre, il n'y a toujours pas de gouvernement central.

17 mars 2011. **Fédération de Bosnie-et-Herzégovine** (croato-musulmane). Le 17 mars, Zivko Budimir, 49 ans, Parti croate des droits, est élu président succédant à Borjana Kristo, 50 ans, qui était en fonction depuis le 22 février 2007, et Nermin Niksic, 51 ans, Parti social-démocrate devient Premier ministre de la Fédération de Bosnie-et-Herzégovine, succédant à Mustafa Mujezinovic, 57 ans, en fonction depuis le 25 juin 2009. Le nouveau gouvernement comprend 7 ministres du parti social-démocrate, 5 du Parti de l'action démocratique, 2 du Parti croate des droits et 2 du Parti de la prospérité par le travail.

## BRÉSIL

1<sup>er</sup> janvier 2010. **Présidente.** Dilma Rousseff entre en fonction, en tant que présidente et Michel Telmer en tant que vice-président.

Antônio Patriota devient ministre des Affaires étrangères, tandis que Nelson Jobim, ministre de la Défense, et Guido Mantega, ministre des Finances, restent en fonction.

## CANADA

11 février 2011. **Laïcité.** Le 11 février, le tribunal des droits de la personne condamne le maire, Jean Tremblay,

et la ville de Saguenay à 22 200 euros (30 000 dollars) d'amende pour avoir « porté atteinte de manière discriminatoire » à la liberté de conscience et de religion. Le tribunal le contraint aussi à supprimer la prière qui précédait les réunions du conseil municipal et à retirer les signes religieux (statue du Sacré-Cœur et crucifix).

## CENTRAFRICAINE (RÉPUBLIQUE)

23 janvier et 27 mars 2010. **Élections législatives et présidentielle.** Le président François Bozizé affronte quatre candidats, dont Ange-Félix Patassé qu'il avait renversé en mars 2003 et l'ancien Premier ministre Martin Ziguélé.

Le président sortant François Bozizé (Convergence nationale Kwa Na Kwa) l'emporte dès le premier tour avec 64,4 % des voix contre 21,4 % à Ange-Félix Patassé et 6,8 % à Martin Ziguélé (Mouvement pour la libération du peuple centrafricain). La participation a été de 54 %.

Ange-Félix Patassé devait décéder quelques jours plus tard.

## CHINE

24 janvier 2011. **Pétitions.** Le Premier ministre Wen Jiabao cause la surprise en se rendant au bureau général des lettres et visites, dans le sud de Beijing. C'est la première visite à une administration très controversée. Les dépôts de plaintes ou doléances ne sont pas habituellement sans risque pour les auteurs. On s'interroge sur cette visite.

Février 2011. **Dissidents. Pays arabes.** Les autorités chinoises refusent à la famille de Liu Xiaobo, prix Nobel de la paix, de lui rendre visite pour les fêtes du Nouvel An. Il avait pu voir sa femme

*Élections en République centrafricaine*

Inscrits	1 825 735
Votants	986 030 (54,0 %)
Nuls	66 189 (6,7 %)
Suffrages exprimés	919 841

	<i>voix</i>	%
François Bozizé		
(Convergence nationale kwa na kwa)	607 184	66,0
Ange-Félix Patassé	184 716	20,1
Martin Ziguélé (Mouvement pour la libération du peuple centrafricain)	59 370	6,5
Émile Nakombo (Rassemblement démocratique centrafricain)	42 591	4,6
Jean-Jacques Demafouth		
(Nouvelle Alliance pour le progrès)	24 980	2,8

137

juste après l'annonce du prix Nobel de la paix mais ne l'a pas revue depuis et elle est en résidence surveillée.

Avocat aveugle de 39 ans, Chen Guancheng, surveillé en permanence dans son petit village du Shandong, réussit à enregistrer une vidéo dans laquelle il formule des propos audacieux contre le régime et qui est diffusée par YouTube. Il aurait bénéficié d'une complicité montrant des désaccords politiques au sein du pouvoir.

Les autorités craignent l'effet des révolutions arabes et étouffent les manifestations de dissidents. Ainsi la police est déployée en masse le 20 février suite à des appels à manifester via Internet dans treize villes. Des arrestations ont lieu à Shanghai. La police intervient à nouveau le 27 février de façon préventive.

Des appels anonymes à manifester inquiètent les autorités.

Le 25 mars, le dissident Liu Xianbin est condamné à dix ans de prison pour « subversion » par un tribunal de Suining, dans le Sichuan. On lui reproche d'avoir

publié sur Internet des articles favorables à la démocratie. Il y a déjà passé plus de dix ans, notamment pour son rôle dans les événements de Tiananmen en 1989.

Le 29 mars, la Chine refuse de répondre à l'ONU qui demandait la libération de l'avocat Gao Zhisheng, interpellé en février 2009 et détenu au secret, le groupe de travail de la commission sur les détentions arbitraires estimant que son incarcération violait la DUDH et le Pacte de l'ONU sur les droits civils et politiques que la Chine a signé, mais jamais ratifié.

12 février 2011. **Ministre. Corruption.** La Commission centrale d'inspection disciplinaire du Parti communiste annonce que Liu Zhijun, 58 ans, artisan du projet de développement de réseau à grande vitesse, ministre des Chemins de fer, est démis de ses fonctions étant soupçonné de « sérieuses violations de la discipline ». Ce serait la conséquence de deux enquêtes concernant l'attribution de marchés. Liu Zhixiang, frère



du ministre déchu, accusé de corruption, a été lui-même condamné à mort pour corruption en 2006, la peine ayant été commuée en seize ans de prison, mais, en fait, il séjourne dans un hôpital d'où il gère ses affaires.

## ÉGYPTE

10 février 2011. **Situation politique et sociale.** Dès le 14 janvier des Égyptiens se joignent à des Tunisiens qui célébraient le départ de Ben Ali devant l'ambassade de Tunisie.

138 Le 17 janvier, Abdu Gafaar, 49 ans, petit restaurateur de Qantara, tente de s'immoler par le feu devant le Parlement parce que les services de sécurité avaient refusé de lui attribuer une part de pain subventionné pour son restaurant.

Le 18 janvier, un avocat de 50 ans tente de s'immoler par le feu devant le siège du gouvernement, tandis qu'à Alexandrie un chômeur meurt de ses blessures après avoir mis le feu à ses vêtements.

Le 10 février, Hosni Moubarak délègue ses pouvoirs au vice-président et, le lendemain, finit par démissionner, le pouvoir étant assumé par le Conseil suprême des forces armées, dirigé par le maréchal Mohamed Hussein Tantaoui, ministre de la Défense. Le 13 février l'armée annonce la dissolution du Parlement, la suspension de la Constitution, la création d'une commission pour l'amender et un référendum. Le Conseil suprême des forces armées gouvernera par décret pendant six mois jusqu'aux élections.

Hosni Moubarak et sa famille sont interdits de quitter le pays et leurs avoirs en Égypte gelés le 28 février.

Pendant les dix-huit jours de manifestations, 365 personnes ont été tuées et 5 500 blessées selon le ministère de la Santé.

Le 28 février est annoncé le calendrier électoral qui prévoit un référendum constitutionnel le 19 mars. Le 3 mars, le Premier ministre nommé par Hosni Moubarak, Ahmed Chafik, démissionne, et Essam Charaf, 59 ans, issu de la société civile et très populaire chez les jeunes, est nommé pour lui succéder.

Lors du référendum le 19 mars, le oui l'emporte à 77,2 % mais la participation n'a été que de 41 %. Le mandat présidentiel sera de quatre ans et – choix désormais classique – ne sera renouvelable qu'une seule fois. Les candidatures sont facilitées. La loi d'urgence est limitée dans le temps et devra être soumise à référendum pour son maintien au-delà de six mois. C'est au Caire que la réticence est la plus grande. Le oui n'y atteint que 59 %.

Le 29 mars, une version amendée de la loi sur les partis est promulguée facilitant la création des partis amis et interdisant toujours leur constitution sur des bases religieuses. L'armée annonce que l'élection présidentielle aura lieu « un ou deux mois » après les législatives de septembre et affirme que la charia restera la principale source de la loi.

### *Référendum en Égypte*

Inscrits	45 000 000
Votants	18 537 954 (41,2 %)
Blancs et nuls	171 190
Suffrages exprimés	18 366 764
<hr/>	
OUI	14 192 577 (77,27 %)
NON	4 174 187 (22,73 %)

## ESPAGNE

18 janvier 2011. **Parlement. Multilinguisme.** Le Sénat inaugure un droit institué en juillet, permettant d'utiliser lors des séances plénières les langues



régionales dites « co-officielles » : le catalan, le basque ; le galicien et le valencien. Le coût de la traduction sera de 350 000 euros par an. La mesure est critiquée par beaucoup. Les socialistes s'opposent à son extension aux députés considérant que seul le Sénat représente les territoires.

## ESTONIE

6 mars 2011. **Élections législatives.** Le Parti de la réforme, du Premier ministre Andrus Ansip, 54 ans, en fonction depuis le 13 avril 2005, est en tête aux élections législatives avec 28,6 % des suffrages et 33 élus sur 101 devant son

allié, l'Union Pro Patria et Res Publica, de Mart Laar avec 20,5 % et 23 élus. Ensemble ils atteignent 56 sièges sur 101 au Riigikogu.

Le Parti du centre dirigé par le maire de Tallinn, Edgar Savisaar, obtient 23,3 % et 26 élus et recule, affecté par des révélations sur un financement par un homme d'affaires russe et est en deuxième position. Le Parti social-démocrate avec 17,1 % et 19 élus est quatrième, mais enregistre un très grand progrès. Les Verts et l'Union du peuple n'ont plus d'élus.

La participation a été de 63,5 %.

Pionnier en la matière, le vote par Internet a été utilisé. 24,3 % des votants y ont eu recours.

139

### *Élections législatives en Estonie*

Inscrits	913 346
Votants	580 264 (63,5 %)
Nuls	5 131
Suffrages exprimés	575 133

	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Parti de la réforme	164 255	28,6 (+0,8)	33 (+2)
Parti du centre	134 124	23,3 (-2,8)	26 (-3)
Union Pro Patria et Res Publica	118 023	20,5 (+2,6)	23 (+4)
Parti social-démocrate	98 307	17,1 (+6,5)	19 (+9)
Verts estoniens	21 824	3,8 (-4,7)	0 (-6)
Union populaire d'Estonie	12 184	2,1 (-5,0)	0 (-6)
Autres	26 416	4,6	

## ÉTATS-UNIS

5 janvier 2011. **Chambre des représentants.** John Boehner, républicain, est élu président de la Chambre des représentants, remplaçant Nancy Pelosi.

La Chambre des représentants compte 242 républicains contre 193 démocrates

et le Sénat 53 démocrates contre 47 républicains.

L'organisme de recherche Pew publie la composition religieuse de la Chambre : elle compte 56,8 % de protestants, 29,2 % de catholiques, 7,3 % de juifs, 4,3 % d'autres chrétiens. Il y a 6 athées.

Sur les 87 nouveaux élus républicains

à la Chambre, la moitié au moins l'a été avec le soutien du Tea Party.

6 janvier 2011. **Peine de mort.** Le 6 janvier, un Afro-Américain est exécuté dans l'Oklahoma à l'aide de pentobarbital, anesthésiant utilisé pour euthanasier les animaux ! En raison de la pénurie de thiopental, anesthésiant validé par la Cour suprême, l'Oklahoma a déjà exécuté ainsi un condamné le 16 décembre 2010. Le 11 janvier, Jeffrey Matthews, 38 ans, est exécuté dans le même État à l'aide de pentobarbital.

140 Mais il y a des informations plus heureuses. Le 6 janvier, la Chambre des représentants de l'Illinois approuve l'abolition de la peine de mort en première lecture. L'abolition est définitivement votée le 11 janvier. Il y a 15 condamnés dans le couloir de la mort en Illinois. Après deux mois de réflexion le gouverneur promulgue enfin la loi le 9 mars devenant le 16<sup>e</sup> État américain à abolir la peine de mort, suivant le New Jersey en 2007 et le Nouveau-Mexique en 2009. Les États-Unis n'en restent pas moins le 5<sup>e</sup> pays du nombre des exécutions après la Chine, l'Irak, l'Irak et l'Arabie Saoudite. Janvier-mars 2011. **Guantanamo.** Ancien garde du corps d'Oussama Ben Laden, Ahmed Ghailani, Tanzanien, 36 ans, premier détenu de Guantanamo jugé devant un tribunal de droit commun, est condamné le 25 janvier à la prison à perpétuité sans possibilité de libération, pour avoir commis deux attentats contre les ambassades des États-Unis au Kenya et en Tanzanie en 1998. Les attentats avaient fait 226 victimes. Il a été acquitté de 285 des 286 chefs d'accusation retenus contre lui en novembre 2010 et n'a été condamné que pour « complot pour détruire des biens américains ».

Le 7 mars, le président Obama revient sur ses engagements présidentiels. Les

tribunaux militaires qu'il avait dénoncés vont reprendre « très bientôt ». Il entérine la détention illimitée de prisonniers. Mais un nouveau système de « révision périodique » est mis en place. Ces détenus auront droit à un « représentant » personnel et à un examen tous les six mois de leur dossier. Une « révision complète » sera faite tous les trois ans.

#### GUATEMALA

21 mars 2011. **Président de la République. Conjoint.** La Constitution interdisant aux proches du président de briguer sa succession, le social-démocrate Alvaro Colom et son épouse demandent le divorce par consentement mutuel le 21 mars. Le 8 mars, son épouse, Sandra, a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle pour le Parti de l'unité nationale de l'espoir, au pouvoir. L'opposition y voit une fraude à la Constitution.

#### HAÏTI

28 novembre et 20 mars 2010. **Élections présidentielle et législatives.** Les électeurs haïtiens étaient appelés à élire leur président, 11 sénateurs et 99 députés. Le président René Préal ne pouvait se représenter.

Une partie de l'opposition, au sein de L'Alternative, refuse de participer aux élections, accusant le conseil électoral et le président Préal de préparer une fraude.

19 candidatures sur 34 déposées sont retenues. Au premier tour, Mirlande Manigat, centre droit, juriste, 70 ans, ancienne professeure d'université, épouse de l'ancien président Leslie Manigat (renversé par un coup d'État militaire en 1988 après avoir exercé le pouvoir 120 jours), ancienne sénatrice, arrive en tête avec 31,4 %, devançant largement le candidat

officiel Jude Célestin qui obtient 22,5 %, ainsi que le chanteur Michel Martelly qui atteint 21,8 %.

L'arrivée de l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier, 59 ans, président de 1971 à 1986 (il avait succédé à son père François Duvalier qui avait dirigé le pays de 1957 à sa mort en 1971), le 16 janvier à Port-au-Prince, puis celle de l'ancien président Aristide, exilé depuis sept ans en Afrique du Sud, sèment le trouble.

Le Conseil électoral provisoire annonce le 3 février que le second tour opposera Mirlande Manigat, ayant obtenu officiellement 31,37 % des suffrages, au chanteur populaire Michel Martelly, dit Sweet Micky, 50 ans. Jude Célestin, candidat du pouvoir, se trouve donc écarté alors que des résultats provisoires en décembre le considéraient qualifié avec 22,48 % des voix.

Le second tour de l'élection, qui devait avoir lieu le 16 janvier, est reporté en février puis au 20 mars.

Le Conseil électoral provisoire annonce le 30 mars que 14 % des procès-verbaux constatant les résultats du second tour du 20 mars sont frauduleux. Les résultats préliminaires sont annoncés le 4 avril.

Michel Martelly l'emporte avec 67,57 % des voix, devançant largement Mirlande Manigat qui obtient 31,74 %. C'est un rejet, de la part des Haïtiens, de la classe politique traditionnelle, corrompue et autoritaire. Les Haïtiens risquent la désillusion une fois de plus quand on connaît les amitiés du nouveau président à droite parmi les partisans de l'ex-président Duvalier et les anciens militaires putschistes.

## HONGRIE

Janvier-mars 2011. **Union européenne. Presse.** La Commission européenne

menace de lancer une procédure d'infraction estimant incompatible la loi sur les médias avec la Charte des droits fondamentaux. Elle donne deux semaines à la Hongrie pour s'engager à changer cette loi.

Le 16 février le gouvernement s'engage à modifier la loi dans les quinze jours.

## IRLANDE

18 janvier et 25 février 2011. **Fianna Fail. Gouvernement.** Le Premier ministre Brian Cowen remporte le vote de confiance organisé le 18 janvier au sein de son parti suite à une rébellion dirigée par le ministre des Affaires étrangères, Micheal Martin. Il a été soutenu par le ministre des Finances Brian Lenihan, possible candidat à la tête du parti. Quatre ministres démissionnent. Cependant, le 22 janvier Brian Cowen quitte la tête du Fianna Fail. Il ne se représente pas aux élections, mettant un terme à sa carrière politique. Il est largement contesté dans l'opinion qui le rend responsable de la crise économique et financière.

Les Verts annoncent le 23 janvier leur retrait du gouvernement. Cela conduit le Premier ministre à avancer les élections au 25 février.

Pour la première fois, Gerry Adams, président du Sinn Féin, animateur de la lutte nationaliste en Irlande du Nord, est candidat, renonçant à ses mandats britanniques, notamment à Westminster, où il a toujours refusé de siéger.

Le Fine Gael arrive en tête avec 36,1 % des voix en première préférence (70, soit + 19 des 166 sièges) devant les travaillistes d'Eamon Gilmore avec 19,4 % (36, soit + 16), le Fianna Fail au pouvoir avec 17,4 % (18, soit - 60) sanctionné de façon absolue, les indépendants avec 12,6 % (15 contre 2) et le Sinn Féin avec

*Élections en Irlande*

Inscrits	3 202 442		
Votants	2 243 176	(70,0 %)	(+3,0)
Nuls	22 817	(1,0 %)	
Suffrages exprimés	2 220 359		

	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Fine Gael	801,628	36,1 (+8,8)	76 (+25)
Parti travailliste	431,796	19,4 (+9,3)	37 (+17)
Fianna Fail	387,358	17,4 (-24,2)	20 (-58)
Sans parti	279,459	12,6 (+6,8)	15 (+10)
Sinn Fein	220,661	9,9 (+3,0)	14 (+10)
Parti socialiste	26,770	1,2 (+0,6)	2 (+2)
142 People Before Profit Alliance (Alliance le peuple avant le profit)	21,551	1,0 (+1,0)	25 (+2)
Parti Vert-Comhaontas Glas	41,039	1,8 (-2,9)	0 (-6)
Autres	10,097	0,4 (-2,3)	0 (-2)

9,9 % (13, soit + 9). Les Verts, qui étaient dans la coalition sortante, sont tout aussi durement sanctionnés que leurs partenaires, puisqu'avec 1,8 % ils perdent leurs 6 députés.

C'est la pire défaite pour le Fianna Fail dans son histoire. Le Fine Gael devient pour la première fois le premier parti irlandais, approchant la majorité absolue des sièges.

La participation a été de 70,1 %.

C'est le peu charismatique Enda Kenny, 59 ans, député de Mayo, qui devient Premier ministre. Le 6 mars, un accord est conclu entre le Fine Gael et le Parti travailliste. Ils veulent négocier le plan d'aide à l'Irlande avec l'UE et le FMI. Enda Kenny est investi le 9 mars par 117 voix contre 27. Les travaillistes ont 5 des 15 ministres dont le poste de vice-Premier ministre pour Eamon Gilmore, également ministre des Affaires étrangères et du Commerce. L'ancien leader du Fine Gael, Micael Noonan est ministre des Finances et Alan Shatter, ministre de

la Défense. Un nouveau ministère confié au travailliste Brendan Howlin est créé: le ministère des Dépenses publiques et de la Réforme.

## ISRAËL

22 mars 2011. **Ancien président.** Ancien président d'Israël, du 1<sup>er</sup> août 2000 au 1<sup>er</sup> juillet 2007, Moshe Katzav est condamné à sept ans de prison pour deux viols, des actes indécents et de harcèlement sexuel contre trois de ses employées. Il perd les privilèges accordés aux anciens présidents.

## KOSOVO

22 février 2011. **Président de la République et gouvernement.** Le Parlement élit le 23 février Behgjet Pacolli à la présidence de la République par 62 voix contre 4. Aux deux premiers tours, il n'avait pu atteindre les 80 voix nécessaires. Magnat

du bâtiment, il est considéré comme «le Kosovar le plus riche» et voudrait devenir le Berlusconi kosovar.

Le Parlement réélit Hashim Thaçi, pourtant soupçonné dans le trafic d'organes, comme Premier ministre par 65 voix contre 1.

On peut se demander avec ces élections si la reconnaissance du Kosovo n'a pas été un peu rapide.

Le 28 mars, la Cour constitutionnelle juge que les conditions de l'élection du président ont été contraires à la Constitution. Behgjet Pacolli démissionne le 30 mars et le président du Parlement, Jakup Krasniqi, devient président par intérim.

## LIBYE

Février-mars 2011. **Situation politique et sociale.** À la suite des révoltes en Tunisie et en Égypte, les régions de l'Est libyen, autour de la ville de Benghazi, manifestent.

La police disperse un sit-in dans la nuit du 15 au 16 février à Benghazi. Celui-ci intervient suite à l'arrestation le 15 février de l'avocat Fathi Tirbil à Benghazi. Un groupe Facebook appelle à manifester le 17 février pour une «journée de la colère». Le pouvoir réplique en faisant défiler des partisans, mais aussi par une répression qui fait au moins 22 morts.

Le 25 février, la Ligue arabe suspend la participation de la Libye à ses réunions. Le même jour, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU tient une réunion sur la Libye. Il condamne à l'unanimité de ses 47 membres les violences des forces libyennes et demande que l'Assemblée générale de l'ONU suspende la participation de la Libye à ce Conseil. Ce sera fait le 1<sup>er</sup> mars.

Le 26 février le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité une résolution

imposant des sanctions à Kadhafi, sa famille et des proches du régime. Cette résolution pose un embargo sur les ventes d'armes et de matériel et une interdiction de voyager sur le sol des quinze États membres du Conseil de sécurité pour six personnes, dont le colonel Kadhafi. Elle décide aussi le gel des avoirs financiers à l'étranger. Le Conseil décide aussi de saisir la CPI pour crimes contre l'humanité.

Ce n'est que le lendemain que l'UE, sans courage, adopte un embargo sur les armes et décide un gel des avoirs et des interdictions de visa pour Mouammar Kadhafi et vingt-cinq de ses proches.

Le 10 mars, la France est le premier pays à reconnaître l'entité formée par l'opposition libyenne à Benghazi, comme seule autorité légitime en Libye. La décision semble avoir été prise à la suite d'un voyage de Bernard-Henri Lévy à Benghazi. Elle est annoncée alors qu'Alain Juppé, qui n'a pas été prévenu, est en entretien avec son collègue allemand Guido Westerwelle.

Le 17 mars, suite à l'action déterminée de la France et du Royaume-Uni, le Conseil de sécurité adopte une résolution (résolution 1973), présentée par la France et parrainée par le Royaume-Uni et le Liban, autorisant des frappes en Libye par 10 voix et 5 abstentions (Chine, Russie, Allemagne, Brésil et Inde). La France a été déçue de l'attitude allemande qui peut, entre autres, s'expliquer par le contexte électoral régional allemand. Divers États ont indiqué qu'ils ne prendraient pas part à une action militaire (Autriche, Slovaquie, Hongrie, Bulgarie, Portugal), la Suède et la Finlande n'ont pas pris position, Malte n'interdira pas le survol de son territoire et l'Italie opère un revirement, indiquant qu'elle participera sans réserve. La résolution assimile les attaques systématiques

contre la population civile à des crimes contre l'humanité. Elle autorise les États membres à prendre « toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils et les zones peuplées par des civils sous la menace d'attaques... tout en excluant une force étrangère d'occupation ». Elle établit une « interdiction de tous les vols dans l'espace aérien de la Libye de manière à protéger les civils ».

Le 19 mars a lieu à Paris un sommet Union européenne-Union africaine-Ligue arabe. Le 21 mars l'UE adopte des sanctions renforcées.

144 La première phase de frappes a lieu le 19 mars.

Après un accord intervenu entre la France et les États-Unis le 23 mars, l'OTAN coordonnera l'intervention. Le 27 mars, les membres de l'Alliance atlantique concluent un accord.

Le 28 mars, le Qatar est le premier État arabe à reconnaître le Conseil national de transition. Ce même jour la Turquie propose sa médiation. Le 29 mars, une quarantaine de pays du groupe de contact sur la Libye sont réunis à Londres. À l'unanimité, ils estiment que Kadhafi doit céder le pouvoir. Le Conseil national de transition libyen est présent. Mais la Ligue arabe et l'Union africaine sont absentes.

Le 31 mars, l'OTAN prend le commandement de toutes les opérations multinationales.

## MAROC

Janvier-mars 2011. **Situation politique et sociale.** Le 9 mars, le roi s'adresse à la Nation et annonce des réformes constitutionnelles qui renforceront le rôle du Premier ministre et élargiront les droits individuels. Le Premier ministre sera issu du parti arrivé en tête aux élections législatives. Le Parlement

devra voir ses pouvoirs élargis. La composante berbère amazigh sera inscrite dans la Constitution. La régionalisation va être développée, les gouverneurs et les walis cédant leurs pouvoirs à des présidents de conseils régionaux élus au suffrage universel direct. Une commission *ad hoc* va être mise en place pour élaborer cette Constitution, confiée au grand constitutionnaliste Abdellatif Menouni, le projet devant être présenté au roi d'ici à juin puis soumis à référendum. Dans son discours, le roi a cependant pris soin de rappeler sa « sacralité » et son titre de commandeur des croyants.

## NÉPAL

3 février 2011. **Premier ministre.** Un 17<sup>e</sup> tour de scrutin pour élire un Premier ministre est annulé le 12 janvier, le dernier candidat restant, Ralm Chandra Poudel s'étant retiré. Ce 17<sup>e</sup> tour se tient le 3 février et c'est le bon ! Jhlanath Khanal, 61 ans, est élu Premier ministre avec 368 voix sur 601, contre 122 à Ram Chandra Poudel et 67 à Bijaya Kumar Gachhadar. Il entre en fonctions le 6.

Depuis le 21 juillet 2010, le Parlement essayait en vain d'élire un Premier ministre afin de remplacer Madhav Kumar, 57 ans, en fonction depuis le 25 mai 2009 et démissionnaire en mai 2010 suite à la pression des maoïstes. Le Népal n'a pas réussi à battre le record de la Belgique...

## NIGER

31 janvier et 12 mars 2011. **Élections présidentielle et législatives.** La crise politique née du refus du président Tandja de quitter le pouvoir à la fin de son second mandat trouve sa conclusion avec les élections présidentielle et législatives.

Le président Tandja avait opéré un coup de force pendant l'été 2009 qui avait été suivi d'un coup d'État légaliste le 18 février 2010.

Le Niger connaît une forme de suffrage capacitaire passif puisque les listes doivent « obligatoirement compter au moins 75 % de candidats titulaires, au moins, du brevet d'études du premier cycle (BEP) ou de son équivalent et 25 %, au plus, de ceux ne remplissant pas cette condition ». Elles doivent comporter des candidats des deux sexes afin de parvenir à 10 % de candidats de l'un ou l'autre sexe. Cela conduit le Conseil constitutionnel de transition, le 13 janvier, à annuler un certain nombre de candidatures.

Au premier tour de l'élection présidentielle, Mahamadou Issoufou, Parti du Niger pour la démocratie et le socialisme, 59 ans, opposant historique, arrive en tête avec 36,1 %, devant Seyni Oumarou du Mouvement national pour le développement de la société, ancien Premier ministre qui a 23,2 %, Hama Amadou du Mouvement démocratique du Niger pour une fédération africaine avec 19,8 % et Mahamane Ousmane de la Convention démocratique et sociale avec 8,4 %. La participation a été de 52,8 %.

Entre les deux tours, le général Salou Djibo, chef de la junte au pouvoir depuis le putsch de février 2010 contre le président Tandja, préside la signature d'un « pacte républicain » entre militaires et civils par lequel les forces « s'engagent à ne jamais remettre en cause la légalité républicaine ».

Au second tour, Mahamadou Issoufou est élu avec 58 % des voix contre 42 % à Seyni Oumarou. La participation a été de 48 %.

Aux élections législatives, le PNDS obtient 39 des 112 sièges, le MNSD 26,

le MODEN/FA 24, l'Alliance du Niger pour la démocratie et le progrès 8, le Rassemblement pour la démocratie et le progrès 7, l'Union pour la démocratie et la République 6 et le CDS 2.

C'est une transition démocratique réussie.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

8 mars 2011. **Gouverneur général.** Le lieutenant général Jerry Mateparae, 56 ans, d'origine maorie, est nommé comme prochain gouverneur général devant prendre ses fonctions le 31 août prochain.

Il est le second Maori à occuper cette fonction, après Sir Paul Reeves du 22 novembre 1985 au 20 novembre 1990. Il succède le 31 août à Sir Anand Satyanand, 67 ans, à ce poste depuis le 23 août 2006.

## PAKISTAN

4 janvier 2011. **Pendjab. Blasphème. Islam.** Le gouverneur du Pendjab, Salman Taseer, PPP, modéré, est assassiné le 4 janvier. Le président de l'Assemblée du Pendjab, Rana Muhammad Iqbal, devient gouverneur par intérim. Le 11 janvier, Sardar Muhammad Latif Khan Khosa est nommé gouverneur et prête serment le 13.

Salman Taseer s'était déclaré en faveur d'une modification de la loi punissant le blasphème de la peine de mort.

Le 9 janvier, plus de 40 000 personnes manifestent à Karachi contre toute révision de la loi punissant le blasphème. Une manifestation aussi importante a lieu à Lahore le 30 janvier.

Le 3 février, une députée libérale renonce à faire réformer la loi prévoyant la peine de mort en cas de blasphème contre l'islam. Elle accuse le



gouvernement de vouloir apaiser les extrémistes.

Le ministre fédéral chargé des minorités religieuses, Shabaz Bhatti, dont le ministère était menacé de disparaître sous la pression des mouvements extrémistes, est finalement maintenu. Il est assassiné le 2 mars à Islamabad par des membres des talibans et d'Al-Qaïda. Son frère Paul Bhatti, chirurgien, est élu directeur de la All Pakistan Minorities Alliance que le ministre assassiné avait fondée en 2002 pour défendre les minorités. Le président Zardari le nomme le 8 mars « consultant spécial » du gouvernement pour les minorités religieuses.

146

#### PORTUGAL

23 février 2011. **Élection présidentielle.** Le président sortant Aníbal Cavaco Silva (Parti social-démocrate, droite) l'emporte avec 52,9 % des voix, progressant

de 2,4 %, contre 19,8 % à Manuel Alegre, 14,1 % à l'indépendant Fernando Nobre, fondateur de l'association humanitaire Assistance médicale internationale, chirurgien, 59 ans qui ne se réclame d'aucun parti, et 7,1 % à Francisco Lopes (Parti communiste). La participation a été seulement de 46,52 %.

Il entame son nouveau mandat le 9 mars.

#### ROYAUME-UNI

10 février 2011. **CEDH. Détenus.** Décidément la Grande-Bretagne n'est plus le modèle des droits de l'homme. Elle s'oppose même de façon choquante à la Cour européenne des droits de l'homme. Il avait déjà fallu attendre 1998 pour qu'elle intègre la convention dans son droit interne. Le 10 février, les députés adoptent par 234 voix contre 22 une motion, déposée par le conservateur David Davis et le travailliste

#### *Élection présidentielle au Portugal*

Inscrits	9637312
Votants	4492453 (46,5 %)
Blancs	192127
Nuls	85466
Suffrages exprimés	4214860

	voix	%
Aníbal António Cavaco Silva		
Parti social-démocrate (PSD)	2 231 956	52,95
Manuel Alegre de Melo Duarte		
Parti socialiste (PS)	831 838	19,74
Fernando de La Vieter Ribeiro Nobre	593 021	14,07
Francisco José de Almeida Lopes		
Parti communiste portugais (PCP)	301 017	7,14
José Manuel da Mata Vieira Coelho,		
Parti de la nouvelle démocratie (PND)	189 918	4,51
Defensor de Oliveira Moura	67 110	1,59

Jack Straw, établissant la « primauté » du pouvoir législatif national sur tout autre. Cependant la motion n'engage pas le gouvernement. La raison de ce geste de défiance et l'injonction faite au Royaume-Uni en juin 2010 d'accorder le droit de vote aux détenus, après une condamnation par la Cour de Strasbourg en 2005.

SOUDAN

9-16 janvier 2010. **Sud-Soudan. Référendum.** Plus de 80 % des électeurs ont voté. Un seuil de 60 % était nécessaire pour valider la consultation. Le oui l'emporte à une écrasante majorité. Toutes les provinces ont voté pour l'indépendance. À Juba il atteint 97,5 %. Les premiers résultats préliminaires complets donnent 98,83 % au oui. Le résultat définitif officiel est de 98,83 %. Le pays portera le nom peu heureux de Sud-Soudan. L'indépendance est fixée au 9 juillet.

Le conflit entre Nord et Sud a commencé dès 1955 juste avant l'indépendance du Soudan avec une première guerre de dix-sept ans, puis a repris en 1983 faisant 2 millions de morts. En 2002, a été conclu un cessez-le-feu entre John Garang et le président el-Béehir avant que n'intervienne un « accord de paix global » en 2005. Le référendum est l'aboutissement de cette lutte des Sud-Soudanais.

*Référendum au Soudan*

Inscrits	3 947 676
Votants	3 851 994 (97,58 %)
Blancs	6 222
Nuls	8 366
Suffrages exprimés	3 837 406
Sécession	3 792 518 (98,83 %)
Unité	44 888 (1,17 %)

SUISSE

13 février 2011. **Votation.** Une votation a lieu le 13 février sur la possession d'armes par les particuliers. La gauche voulait interdire la possession d'armes en dehors des périodes du service militaire ainsi qu'une fois le service achevé. La proposition est rejetée par 20 des 26 cantons et 56,3 % des électeurs. Seuls Genève, Zurich, le Jura, Bâle-Ville, Neuchâtel et Vaud ont voté pour.

Votants	48,8 %
OUI	1 083 161 (43,7 %)
NON	1 395 806 (56,3 %)

147

TUNISIE

Janvier 2011. **Situation politique.** Le 4 janvier, Mohamed Bouazizi, jeune diplômé chômeur qui avait tenté de s'immoler par le feu le 17 décembre à Sidi Bouzid, ce qui avait entraîné le déclenchement des premières émeutes les 19 et 20 décembre, décède des suites de ses blessures.

Les 8 et 9 janvier des révoltes dans le centre de la Tunisie à Kasserine font au moins 21 morts.

Le 14 janvier, le président Ben Ali met fin aux fonctions de l'ensemble du gouvernement et appelle à des élections anticipées. Une manifestation tourne à l'émeute à Tunis. Un peu plus tard le président s'enfuit du pays et se réfugie à Djeddah en Arabie Saoudite. Le Premier ministre Mohammed Ghannouchi, 70 ans, Premier ministre depuis 1999, se déclare lui-même président par intérim en raison de l'« incapacité temporaire » du président. Le 15 janvier, la Cour constitutionnelle déclare que Ben Ali a quitté

de façon permanente sa fonction et qu'en conséquence le président du Parlement, Fouad Mebazaa, 78 ans, membre du RCD, devient président par intérim.

Le nouveau gouvernement, formé à la hâte, ne tient pas ; les démissions se succèdent.

Le 9 février, le Sénat à l'unanimité adopte une loi autorisant le président intérimaire Foued Mebazaa à gouverner par décrets-lois.

148 Le 25 février, 100 000 personnes manifestent pour demander le départ du gouvernement de transition. C'est le plus grand rassemblement depuis la chute du président Ben Ali. Le 27 février, le Premier ministre Mohamed Ghannouchi, ministre depuis 1987 et Premier ministre pendant onze ans, démissionne, et Béji Caïd Essebsi, 84 ans, homme d'expérience, ancien compagnon d'Habib Bourguiba, retiré de la vie politique depuis 1994, lui succède. Le nouveau gouvernement de transition prend ses fonctions le 7 mars. Si 10 des 17 membres faisaient partie de la précédente équipe, aucun n'a servi Ben Ali. C'est le troisième cabinet formé depuis la fuite du président.

Le 4 mars est annoncée l'élection d'une assemblée constituante pour le 24 juillet.

Le 9 mars le Rassemblement constitutionnel démocratique, parti du président Ben Ali, est dissous par le tribunal de première instance de Tunis.

Au 23 mars, la Tunisie compte 49 partis légaux.

Selon l'ONU, fin janvier, le bilan provisoire est de 219 morts, dont 72 dans les prisons, et de 510 blessés.

Zine El-Abidine Ben Ali, aujourd'hui âgé de 74 ans, était devenu ministre de l'Intérieur le 28 avril 1986 avant de devenir Premier ministre le 2 octobre 1987 puis d'intriguer pour faire déposer

Habib Bourguiba « pour raisons médicales » et le remplacer. Dès lors il exercera ses fonctions dans un sens particulièrement autoritaire et en généralisant la corruption et l'enrichissement personnel.

Les événements conduisent à une émigration massive, les émigrés arrivant dans la petite île italienne de Lampedusa.

## YÉMEN

Janvier-février 2011. **Situation politique.** Contagion tunisienne au Yémen. Le 27 janvier, plus de 16 000 personnes dans le pays demandent le départ du président Saleh. Celui-ci essaie de temporiser et promet de quitter le pouvoir à la fin de son mandat en 2013.

De nouvelles manifestations ont lieu le 12 février et les jours suivants, à l'initiative de composantes de la société civile, mais l'opposition n'y est pas associée, étant en dialogue avec le régime.

Le 26 février, le président Saleh menace les manifestants.

Le président Saleh limoge les gouverneurs des cinq provinces où la contestation est la plus forte.

Le 10 mars, le président Saleh offre d'abandonner ses pouvoirs exécutifs avant la fin de l'année et annonce la formation d'un gouvernement fort soumis au Parlement. L'opposition rejette la proposition. Il propose un référendum en vue d'une nouvelle Constitution.

Le 17 mars, au moins 84 manifestants sont blessés lors de heurts avec des partisans du président Saleh à Sanaa et à Taëz. Une manifestation, qualifiée de « vendredi de l'avertissement », tourne au massacre faisant au moins une cinquantaine de morts à Sanaa, après la prière hebdomadaire.

Le 20 mars, le président Saleh met fin aux fonctions du cabinet du Premier ministre Ali Muhammad Mujawar. Le président Saleh doit faire face à un certain nombre de défections.

Le 21 mars, le président Saleh propose de quitter le pouvoir début 2012.

Le 23 mars, le Parlement approuve l'instauration de l'état d'urgence.